

J'AI FAIT LE TEST

“J'avais peur, mais je préfère savoir où j'en suis, même si je dois apprendre une mauvaise nouvelle.”

“Lorsqu'on est séropositif, il peut s'écouler plusieurs années avant qu'on ne soit malade, surtout si l'on bénéficie d'une prise en charge médicale et d'un soutien psychologique; mais si l'on ne sait pas qu'on est porteur du virus, on ne peut rien faire pour en limiter les conséquences.”

“Ma famille est ce qu'il y a de plus important pour moi; si je connais mon statut sérologique, je pourrai mieux les protéger.”

“J'ai pris des risques quand j'étais plus jeune et j'avais besoin de savoir si cela aurait des conséquences sur ma santé.”

“Mon employeur fournit le traitement aux employés infectés et à leur famille; j'ai fait le test de façon à pouvoir être traité si j'en avais besoin.”

“J'avais peur que les autres le sachent, mais le dépistage s'est effectué de façon très confidentielle et rassurante.”

“Deux de mes frères sont morts du sida; on a su qu'ils étaient infectés quand il était déjà trop tard.”



you GOTTA know

(Logo de la campagne 'Know your status' au Brésil)

Pour savoir comment développer et mettre en place des politiques et programmes sur le lieu de travail, veuillez contacter:

Le Programme de l'OIT sur le VIH/SIDA et le Monde du Travail

Bureau International du Travail
4, route des Morillons
CH-1211 Genève, Suisse
Tél: 41 22 799 6486
Fax: +41 22 799 6349
Courriel: iloaids@ilo.org

Site Internet: www.ilo.org/aids



Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
ONUSIDA
HCR-UNICEF-PAM-PNUD-UNFPA-ONU DC
OIT-UNESCO-OMS-BANQUE MONDIALE

ILOAIDS

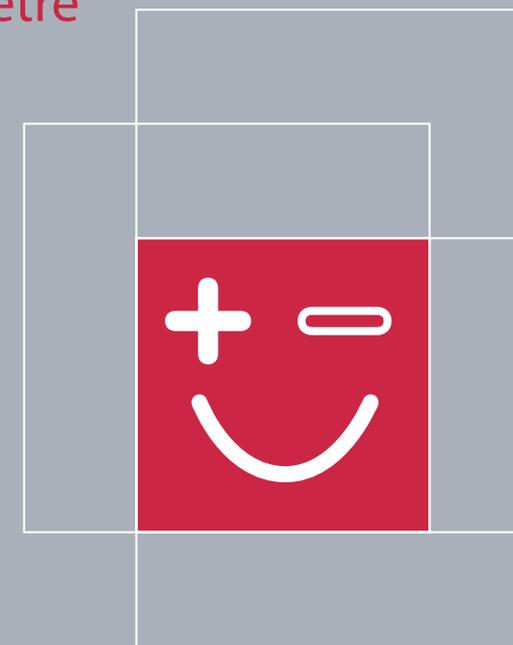
**FAITES
LE
TEST**



Bureau international du Travail
Genève

VIH

Conseil et dépistage :
la clé du
bien-être



POURQUOI PROCÉDER À UN TEST DE DÉPISTAGE?

La plupart des personnes porteuses du VIH ignorent leur statut sérologique. Il n'y a aucun symptôme visible particulier, mais, tôt ou tard, le virus cause une maladie connue sous le nom de sida.

Passer un test de dépistage du VIH présente deux grands avantages: il vous permet de connaître de façon certaine votre statut sérologique et d'agir en conséquence:

- *si vous êtes séronégatif/ve, vous pourrez vous protéger et protéger les autres de l'infection*
- *si vous êtes séropositif/ve, vous serez orienté/e vers un service de prise en charge et de soutien, qui généralement vous proposera un traitement, et vous recevrez des conseils sur la façon de rester en bonne santé.*

Faire un test de dépistage n'est pas la fin, mais le début de quelque chose: c'est ce qui vous permet de disposer de l'information dont vous avez besoin pour vivre de façon positive et responsable, avec ou sans le VIH.

EN QUOI CONSISTE LE TEST?

Pour dépister le VIH, on analyse un petit échantillon de sang, d'urine ou de salive pour détecter la présence d'anticorps au virus. Le type de test disponible varie selon le pays et, dans certains cas, il faut attendre plusieurs semaines avant d'obtenir le résultat. Toutefois, on trouve de plus en plus fréquemment des tests rapides dont le résultat s'obtient en moins d'une heure.

PRINCIPES FONDAMENTAUX DU DÉPISTAGE

IL DOIT S'EFFECTUER DE MANIÈRE

VOLONTAIRE

"Le dépistage du VIH ne doit pas être exigé des demandeurs d'emploi ou des personnes occupant un emploi", Recueil de directives pratiques du BIT

CONFIDENTIELLE

"L'accès aux données personnelles relatives au statut sérologique d'un travailleur doit être conforme aux règles de confidentialité", Recueil de directives pratiques du BIT

et il doit être accompagné d'une **SÉANCE DE CONSEIL**, avant et après le test, lors de laquelle vous sera expliqué en quoi consiste le test et les dispositions que vous devrez prendre selon le résultat obtenu. Les services où vous pourrez trouver de l'aide, que ce soit pour bénéficier d'une prise en charge et protéger votre partenaire (s'il s'avère que vous êtes séropositif) ou pour éviter d'être contaminé (si le résultat de votre test est négatif) vous seront indiqués.

Le Recueil de directives pratiques du BIT recommande de se faire dépister en dehors de son lieu de travail, afin de préserver la confidentialité. En tout état de cause, un des principes fondamentaux du Recueil stipule que:

"l'infection par le VIH n'est pas un motif de licenciement"

"les travailleurs ne doivent pas faire l'objet de discrimination fondée sur la séropositivité, qu'elle soit réelle ou supposée".

AVANT DE FAIRE LE TEST

Prenez le temps de réfléchir et de poser vos questions. Informez-vous, par exemple, sur les services de prise en charge et de soutien qui sont (ou ne sont pas) disponibles près de chez vous et sur votre lieu de travail.

Au cours de la séance de conseil préalable au test, vous avez la possibilité de réfléchir aux changements qui pourraient intervenir dans votre vie, notamment en cas de résultat positif. Si vous êtes trop angoissé, vous n'êtes pas obligé de passer le test.

QUE SE PASSE-T-IL APRÈS LE TEST?

SI LE RÉSULTAT DU TEST EST NÉGATIF

le conseiller vous expliquera comment vous pouvez rester séronégatif.

Il vous indiquera comment évaluer votre risque individuel d'infection au VIH et vous protéger et il vous donnera les coordonnées d'associations locales de lutte contre le VIH/sida et d'autres sources d'information et de formation.

Le Conseil ou la Commission de lutte contre le sida dans votre pays, les bureaux de représentation de l'ONUSIDA et de l'OMS, ainsi que certaines ONG, peuvent aussi vous fournir des informations et vous orienter vers des services proches de chez vous.

Il est également possible que vous travailliez dans une entreprise qui mette en œuvre une politique et un programme de lutte contre le VIH/sida comportant notamment des cours de prévention. Si ce n'est pas le cas, pourquoi ne pas demander une réunion entre la direction et les représentants du personnel pour qu'ils envisagent de telles mesures?

Le Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail propose un cadre de référence pour guider les actions sur les lieux de travail. Vous pouvez obtenir des informations complémentaires auprès du bureau de l'OIT, des organisations d'employeurs et de travailleurs de votre pays et du Programme OIT/SIDA.

SI LE RÉSULTAT DU TEST EST POSITIF

Si le résultat du test est positif, le conseiller vous expliquera la différence entre le VIH et le sida; il vous indiquera comment prendre soin de vous et vous aiguillera vers les services qui pourront vous fournir une prise en charge, un soutien et un traitement. Il est possible qu'il s'écoule plusieurs années avant que vous ne soyez malade et ayez besoin d'un traitement.

Pour obtenir des conseils sur une bonne hygiène de vie, vous pouvez contacter les organisations nationales et internationales de lutte contre le sida présentes dans votre pays (voir ci-dessus) ou les bureaux principaux de l'OMS, de l'ONUSIDA et du BIT. La documentation que vous recevrez vous expliquera comment vous alimenter de manière équilibrée et vous ménager des temps de repos suffisants, et comment vous protéger contre des infections comme la diarrhée, qui risque de vous affaiblir, et la tuberculose, une «maladie opportuniste» souvent contractée par les personnes séropositives.

Les médicaments antirétroviraux (ARV) empêchent la progression du virus, mais ne le tuent pas; ils permettent aux personnes séropositives de continuer à vivre normalement et à travailler.

Les ARV ne sont pas encore disponibles partout à des prix abordables. La campagne «3 millions de personnes d'ici 2005» a précisément pour objectif de fournir un traitement antirétroviral à trois millions de personnes dans le monde d'ici à la fin 2005. L'OIT contribue à cette campagne en réalisant dans le monde du travail des actions destinées à promouvoir les services de conseil et de dépistage confidentiel et volontaire et en aidant les services de médecine du travail à fournir des ARV.

"Lorsque des services de santé sont en place sur le lieu de travail, ils devraient offrir, en coopération avec les gouvernements et autres partenaires, la gamme de services la plus complète possible pour prévenir et gérer l'épidémie de VIH/sida et aider les travailleurs vivant avec le VIH/sida." Recueil de directives pratiques du BIT

Pour la plupart des personnes vivant avec le VIH/sida, ce qui compte le plus, c'est le soutien affectif et l'amitié que leur témoigne leur entourage – parents, amis, voisins et collègues. Sachant que le VIH ne peut pas se transmettre à travers les contacts physiques courants, nous devons tous faire preuve de solidarité et de tolérance envers les personnes séropositives ou malades du sida.

Le monde du travail offre de nombreuses possibilités pour combattre la discrimination et la stigmatisation à l'égard des personnes séropositives ou malades du sida. Cela peut se faire à travers la mise en œuvre de politiques et de programmes pertinents, ainsi que la formation des travailleurs en matière de prévention et traitement du VIH/sida. Les mesures mises en place sur les lieux de travail peuvent ainsi être le point de départ d'une action plus vaste au niveau de la communauté.

"Solidarité, prise en charge et soutien... devraient inspirer les mesures relatives au VIH/sida dans le monde du travail." Recueil de directives pratiques du BIT